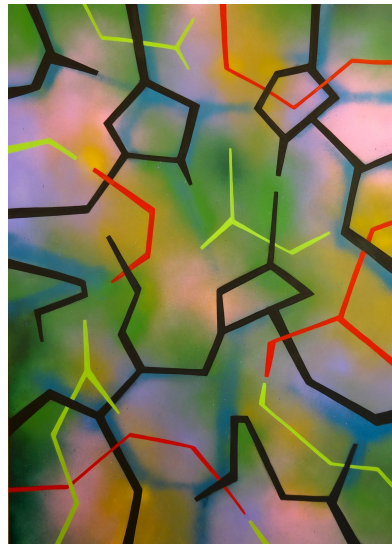


# Communiqué *de* presse

ÉCOLE FRANÇAISE DE DE ROME  
INSTITUT FRANÇAIS ITALIA  
AVVISO PUBBLICO  
UNIVERSITÉ DE GRENOBLE ALPES



*Interspazio, Eliseo Sonnino, 2015*

## LES INFILTRATIONS MAFIEUSES AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE LOCALE

Colloque international, 3 et 4 octobre 2016  
École française de Rome (piazza Navona 62)

### CONTACT

École française de Rome - Marie Zago  
[marie.zago@efrome.it](mailto:marie.zago@efrome.it) ; [communication@efrome.it](mailto:communication@efrome.it)  
[www.efrome.it](http://www.efrome.it)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rome, le 23 septembre 2016

### Colloque international sur les infiltrations mafieuses au sein de l'administration publique locale - 3 et 4 octobre 2016

Lieu : École française de Rome (Piazza Navona, 62 - 00186 Roma), sur inscription

*L'École française de Rome organise, les 3 et 4 octobre 2016, en collaboration avec l'Institut français Italia, Avviso pubblico et l'Université de Grenoble Alpes, un colloque international consacré aux infiltrations mafieuses au sein de l'administration publique locale. L'enjeu de ce colloque est de discuter d'une part, des problématiques soulevées par la procédure de dissolution des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses et, d'autre part, d'identifier les points de convergence et de divergence entre les différentes formes de médiations informelles, de nature criminelle ou non, grâce à une mise en perspective du cas italien avec d'autres situations.*

À 25 ans de l'adoption de la loi portant dissolution des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses (d.l. n. 164/1991), ce phénomène soulève, encore aujourd'hui, de nombreuses problématiques. Afin de les explorer, la manifestation s'articulera autour de deux journées.

La première journée, exclusivement dédiée au cas italien, réunira les chercheurs travaillant sur le phénomène des infiltrations mafieuses au sein des collectivités territoriales afin de produire un état de l'art croisé entre différentes disciplines (dans les domaines du droit, de la sociologie, de la science politique et de l'économie) et se poursuivra par un dialogue entre les experts et les principaux protagonistes de la procédure de dissolution des communes pour infiltrations mafieuses, comme le magistrat Antonello Ardituro, le Conseiller d'État Carlo Schilardi, la préfète Carmen Perrotta, le maire de Casal di Principe Renato Natale et le Président d'Avviso Pubbico Roberto Montà. En vue d'élaborer une analyse collective de la situation, les discussions porteront sur les aspects critiques de la procédure de dissolution ainsi que sur les problèmes concrets auxquels se confrontent les protagonistes dans la mise en œuvre de la procédure de dissolution et au moment de la mise sous tutelle de la collectivité.

Une conférence-débat publique sur le thème de la réforme de la loi de dissolution des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses est prévue le 3 octobre de 18h00 à 19h30. Participeront S.E. Catherine Colonna, Ambassadrice de France en Italie, l'On.



Andrea Orlando, Ministre de la Justice, l'On. Rosy Bindi, Présidente de la Commission parlementaire antimafia. Est également attendu, sous réserve, l'On. Angelino Alfano, Ministre de l'Intérieur.

La seconde journée sera dédiée à la mise en perspective du cas italien avec d'autres situations aux prises, elles aussi, avec des entremetteurs informels (France, Colombie, Afrique), afin de relativiser le discours sur la spécificité italienne. Le magistrat français Jean de Maillard participera aux travaux. La rencontre se poursuivra par une table ronde sur les nouveaux enjeux de la lutte contre les infiltrations mafieuses dans le contexte actuel de lutte contre le terrorisme international à laquelle participera l'ex sous-secrétaire d'État à la défense Stefano Silvestri, le magistrat Salvatore Vella et la magistrate française, Béatrice Brugère.

La journée se terminera par une table ronde sur les nouveaux enjeux épistémologiques de la question des rapports entre gouvernements locaux et médiations informelles.

#### Inscription :

L'inscription pour assister au colloque est obligatoire via le lien suivant : <http://urlz.fr/479k> (dans la limite des places disponibles).

Le colloque sera retransmis en direct sur la chaîne Youtube de l'École française de Rome

---

## L'École française de Rome

Fondée en 1875, l'École française de Rome est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Elle a pour mission fondamentale la recherche et la formation à la recherche dans le champ de l'archéologie, de l'histoire et des autres sciences humaines et sociales, de la Préhistoire à nos jours. Son domaine d'intervention privilégié couvre un espace comprenant Rome, l'Italie, le Maghreb et les pays du Sud-Est européen proches de la mer Adriatique. Elle collabore à des programmes de recherche internationaux à travers des chantiers archéologiques et des rencontres scientifiques. Elle publie chaque année plus d'une vingtaine de volumes dans ces domaines et une revue biannuelle, *les Mélanges*.

Elle met à la disposition des chercheurs de tout pays ses ressources documentaires, en particulier sa bibliothèque spécialisée riche de plus de 210 000 volumes, au deuxième étage du Palais Farnèse.

Elle accueille des doctorants (boursiers), des jeunes chercheurs (membres), ainsi que des enseignants-chercheurs, chercheurs et autres personnalités scientifiques plus confirmés (chercheurs résidents, chercheurs mis à disposition par le CNRS, et chercheurs partenaires des programmes scientifiques).

L'EFR appartient au réseau des Écoles françaises à l'étranger et à l'Unione des instituts internationaux d'archéologie, d'histoire et histoire de l'art implantés à Rome.



## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### Les infiltrations mafieuses au sein de l'administration publique locale

Colloque international, École française de Rome, 3 et 4 octobre 2016

#### Lundi 3 octobre 2016

*9h00 Accueil des participants*

**Fabrice Jesné**, Directeur des études pour les époques moderne et contemporaine, École française de Rome

**Benoit Tadié**, Attaché de coopération universitaire, Institut français Italia

**Pierpaolo Romani**, Directeur de l'ONG Avviso Pubblico

**Thierry Delpeuch**, Chercheur en sociologie et science politique au CNRS, PACTE, Sciences Po Grenoble - Université Grenoble Alpes

#### 9H30 INTRODUCTION

**Céline Torrisi**, (Doctorante en droit public, juriste au service de droit comparé de la Cour constitutionnelle italienne)

*Les infiltrations mafieuses au sein de l'administration publique locale : la spécificité italienne en question.*

**Jacques de Saint Victor** (Professeur d'Histoire du droit et des idées politiques, Université Paris 13/CNAM),

*Mafia et gouvernements locaux en Italie de l'Unité à nos jours.*

#### 10H30 - 13H00 PREMIÈRE SESSION

### LES INFILTRATIONS MAFIEUSES AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN ITALIE DE 1991 À NOS JOURS

Modérateur : **Enzo Ciconte** (Spécialiste d'Histoire de la criminalité organisée, Université Roma Tre)

**Giulio Marotta** (Coordinateur de l'Observatoire parlementaire de Avviso Pubblico)

*Les communes dissoutes pour infiltrations mafieuses : une analyse quantitative.*

**Vittorio Mete** (Sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Florence)



*Pour une analyse socio-politologique des dissolutions des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses.*

**Marco Magri** (Professeur de droit administratif, Université de Ferrare)

*La dissolution des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses : entre anciens et nouveaux doutes de constitutionnalité.*

**Alberto Vannucci** (Professeur de sciences politiques, Université de Pise)

*Corruption et infiltrations mafieuses au sein des collectivités territoriales.*

*Débat*

## 14H00 - 17H15 DEUXIÈME SESSION

### GOUVERNER LES TERRITOIRES AUX PRISES AVEC LE PHÉNOMÈNE MAFIEUX

Modérateur : **Marco Magri** (Professeur de droit administratif, Université de Ferrare)

**Renato Natale** (Maire de Casal di Principe)

*Gouverner les territoires aux prises avec le phénomène mafieux*

**Carmen Perrotta** (Directrice de la Direction centrale de l'administration déconcentrée du Gouvernement et des autonomies locales, Italie)

*Le rôle du Ministère de l'Intérieur en matière de contrôle sur les organes politiques des collectivités territoriales. Le cas de la dissolution des conseils municipaux ou provinciaux pour infiltrations mafieuses.*

**Antonio Ardituro** (Magistrat, membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, Italie),

*Le rôle de la magistrature dans la procédure de dissolution des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses.*

**Carlo Schilardi** (Conseiller d'État, Italie)

*Le rôle du juge administratif dans la procédure de dissolution des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses.*

*Débat*

## 18H00 - 19H30 CONFÉRENCE-DÉBAT

### LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE DE DISSOLUTION DES CONSEILS MUNICIPAUX POUR INFILTRATIONS MAFIEUSES.

*Ouverture*

**Prof. Catherine Virlouvét**, Directrice de l'École française de Rome

**S.e. Catherine Colonna**, Ambassadrice de France en Italie



Modérateur : **Toni Mira** (rédacteur en chef - Avvenire)

On. **Angelino Alfano**, Ministre de l'Intérieur (sous réserve)

On. **Andrea Orlando**, Ministre de la Justice

On. **Rosy Bindi**, Présidente de la Commission Parlementaire Antimafia

**Roberto Montà**, Président de Avviso Pubblico

*N.B. : Les organes de presse sont invités à la conférence-débat.*

Mardi 4 octobre 2016

**9H00 - 12H00 PREMIÈRE SESSION**

**LA CAPTURE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX PAR LES POUVOIRS CRIMINELS : MISE EN PERSPECTIVE INTERNATIONALE**

*Modérateur : **Thierry Delpeuch** (Chercheur en sociologie et science politique au CNRS, PACTE, Sciences Po Grenoble - Université Grenoble Alpes, Spécialiste de sociologie du droit et des politiques de sécurité)*

**Charlotte Moge** (Professeure agrégée d'italien et docteure en histoire contemporaine)

*L'application du « 416bis » hors des aires traditionnelles : étude de cas de la Mala del Brenta et de « Mafia Capitale »*

**Jean de Maillard** (Premier Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Créteil),  
*Le cas français.*

**Herrick Mouafo Djontu** (Doctorant en droit public, Université Grenoble Alpes)

*Les paradoxes de l'obsession souverainiste des États face aux réseaux criminels : esquisse d'une illustration à travers « Boko Haram » (Cameroun-Tchad-Nigéria)*

**Angel Tuiran** (Chercheur en droit public et sciences politiques, Universidad del Norte - Barranquilla, Colombie)

*Administration locale et conflits armés. L'instrumentalisation de la décentralisation dans les États à faible capacité institutionnelle.*

*Débat*



## 13H00 - 17H00 DEUXIÈME SESSION GOUVERNEMENTS LOCAUX ET MÉDIATIONS INFORMELLES : LES NOUVEAUX ENJEUX

### LES ENJEUX SÉCURITAIRES

*Modérateur* : **Jean-Pierre Darnis** (Maître de conférence HDR, Université de Nice, Directeur du programme Défense et Sécurité de l'Istituto Affari Internazionali)

**Stefano Silvestri**, Conseiller Scientifique à l'Istituto Affari Internazionali, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de la Défense

**Béatrice Brugère**, Secrétaire générale du syndicat national des magistrats Fo, Vice-procureur au Tribunal de Grande instance de Paris

**Salvatore Vella**, Conseiller de Cour d'Appel, Substitut du Procureur de la République d'Agrigente, appliqué à la Direzione distrettuale antimafia de Palerme

### LES ENJEUX ÉPISTEMOLOGIQUES

*Modérateur* : **Alain Faure** (directeur de recherche CNRS en science politique, PACTE, Université Grenoble-Alpes)

*Intervention à trois voix :*

**Arrangements, informalité politique et gouvernement urbain. Discussion à partir d'études de cas en Italie et au Cameroun.**

**Sébastien Jacquot**, (Maître de conférences, Géographie physique, humaine, économique et régionale, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

**Fabrizio Maccaglia** (Maître de conférences, Géographie physique, humaine, économique et régionale, Université de Tours)

**Marie Morelle** (Maîtresse de Conférences, HDR en Géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

*Débat et conclusions*